

PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN AIPR OPERATEUR - EXPERIMENTE

CENTRE D'EXAMEN RECONNU PAR LE MTES



Code CPF
235474

Cette formation est une révision approfondie de l'application, en tant qu'exécutant des travaux, des méthodes de travail à proximité de réseaux enterrés ou aériens lors de la conduite d'engins de chantier ou de travaux urgents dispensés de DT et DICT, visant la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la continuité de fonctionnement des ouvrages. Elle prépare et prévoit l'examen en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant et/ou Concepteur) délivrée par l'employeur, qui se déroule de façon dématérialisée via la plateforme web "QCM du MTES".

Objectifs opérationnels

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
Produire et exiger les documents selon les situations
Appliquer les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement
Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux

Public Concerné

Personnes appelées à conduire des engins et à intervenir sur les chantiers à proximité des réseaux enterrés et/ou aériens ou à effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT sous la direction de l'exécutant de travaux (conducteurs d'engins de chantier)

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation nécessite une expérience en tant que conducteur d'engins et suiveur. Les épreuves d'examen de compétences requièrent la maîtrise de la langue française (lecture et compréhension). Nous consulter pour la mise en place d'une assistance auprès des personnes ne disposant pas de ces connaissances.

Parcours pédagogique

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Rôle du maître d'ouvrage
- Autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme

- Evolution réglementaire
- Textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le Guichet unique : utilisation en direct
- Terminologie utilisée à travers la réforme
- Prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- Particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- DT-DICT
- ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Constat contradictoire

Guide technique de la réforme

- Marquage-piquetage
- Opérations de localisation
- Investigations complémentaires

EPREUVES D'EXAMEN

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage couvrant tous les items de l'examen, prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de situations professionnelles et d'exercices d'entraînement à l'examen final.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Un livre de la Collection l'Essentiel des Éditions Ginger "Intervenir à proximité des réseaux : réglementation et pratiques" de Guy Lascombes, Jean-Paul Mourier, Philippe Rigau deau est remis à chaque participant.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un préventeur Sécurité Santé au travail ayant une expérience de l'environnement des chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EXAMEN

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions individuelles, à choix multiples et aléatoires conformément à l'Arrêté du 22 décembre 2015.

L'épreuve se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM-AIPR du MTES via Internet.

La réussite à l'examen est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur).

La formation, quant à elle, est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 190.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Maxime JAILLET
Chef de Projets et Développement

Tél. : 0130854127
Mail : m.jaillet@groupeginger.com